



10^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI LE 16 novembre 2021, À 19 h 00

Par visioconférence

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Serge Rousseau	Président
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
Mme Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier
M. Hugo Leblanc	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Michelle Rompré	Secrétaire de soutien
Et 5 participants	

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Sylvie Roy	Administratrice
----------------	-----------------

10^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **mardi 16 novembre 2021, à 19h**

RENCONTRE EN MODE VIRTUEL

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

-
- | | |
|---|------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | |
| 3. Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2021 | |
| 4. Suivi au procès-verbal du 19 octobre 2021 | |
| 5. Période d'intervention des conseillers municipaux | |
| 6. Période de questions et de commentaires des citoyens | |
| 7. Dossiers du conseil de quartier | |
| • Boulevard de la Chaudière | |
| • Livre d'or | |
| • Sécurité | |
| • Table de concertation vélo | |
| • Environnement et protection de la nature | |
| • Golf de Cap Rouge | |
| • Marché public de Cap Rouge | |
| 8. Fonctionnement | |
| • Information et communication | |
| • Trésorerie | |
| 9. Divers | |

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Serge Rousseau, souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux deux cégépiennes du cegep Garneau qui vont, à des fins d'exercice, rédiger le procès-verbal de l'Assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-21-CA-52

Sur proposition de M. Hugo Leblanc, appuyée par Mme Marie-Ève Lacroix, l'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2021

Résolution CQCR-21-CA-53

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Hugo Leblanc, le procès-verbal est adopté.

4. Suivi au procès-verbal du 19 octobre 2021

M. Serge Rousseau demande s'il y a un suivi des résolutions du Conseil de quartier. Mme Nathalie Gagné suggère qu'on répertorie les résolutions à partir de maintenant pour s'assurer des suivis selon un échéancier pré-établi. Mme Priscilla Lafond informe que toutes les résolutions sont répertoriées à la Ville, qu'un suivi est fait, que certaines ont fait l'objet d'une décision et que certaines sont encore en traitement. Mme Gagné et M. Rousseau conviennent de créer un tableau de suivi.

Soirée d'Halloween : Mme Marie-Ève Lacroix fait état de la belle participation à l'activité (environ 500 participants) en dépit du mauvais temps. Il s'agit d'une belle activité qui a rendu heureux parents et enfants.

M. Serge Rousseau réitère que la sécurité routière est un enjeu dans tous les quartiers et qu'il est important que la Ville de Québec prenne des actions en ce sens.

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

M. Louis Martin a avisé qu'il ne pourrait sans doute pas être disponible pour la rencontre.

6. Période de questions et de commentaires des citoyens

Un citoyen s'exprime sur :

- 1) Le suivi des résolutions : il suggère que le Conseil de quartier conçoive un calendrier de suivi afin de s'assurer du cheminement des résolutions.
- 2) La sécurité routière : c'est un élément qui revient continuellement et il est important. Il est d'avis que la décision au regard des limitations de vitesse (30, 40 et 50 km) est une excellente mesure. Suggère que le Conseil de quartier continue la sensibilisation et incite les résidents à bien respecter ces nouvelles limites, surtout en ce qui concerne le 30km. L'autre enjeu est celui des traverses piétonnières. Là où il y a des clignotants, c'est sécuritaire, mais il y a d'autres endroits où il n'y a aucun clignotant et il importe de marteler le message du 30km et de la sécurité des traverses de piétons.

Une citoyenne demande s'il y a un suivi concernant la rencontre du 15 septembre 2021 où elle a demandé qu'un lien piétonnier soit aménagé à l'intérieur du parc Robert-L.-Séguin pour se rendre à la Rivière du Cap-Rouge. M. Rousseau indique qu'il y a déjà eu une résolution et plusieurs relances de sa part pour que la Ville aménage l'endroit. Monsieur Serge Rousseau indique qu'il n'y a pas eu de développement, sinon que les herbes en bordure ont été fauchées. Mme Priscilla Lafond explique qu'un suivi a été fait, mais que la réponse de la Ville a été négative pour aménager un parc. La citoyenne insiste pour dire que sa demande n'est pas d'aménager un parc, mais bien un sentier pour se rendre à la rivière. Dans l'immédiat, la citoyenne est invitée à faire une demande au 311 en première étape.

M. Rousseau réitère que la pancarte dans le parc Robert-L.-Séguin est à l'envers. Mme Priscilla Lafond va examiner ce point.

Par ailleurs, la citoyenne félicite les personnes qui ont organisé la belle fête d'Halloween.

Mme Marie-Ève Lacroix fait état des déchets qui sont encore jetés dans les parcs de Cap-Rouge, il serait intéressant qu'il y ait une sensibilisation (pancartes) pour rappeler aux citoyens le respect des espaces verts et l'existence des écocentres. La problématique du gazon (herbes coupées) est discutée. Un règlement existerait à ce sujet.

Un citoyen corrobore le fait que beaucoup de déchets sont déposés sur le terrain des berges de la Rivière du Cap-Rouge. Le conseil du bassin de la Rivière du Cap-Rouge a fait de multiples démarches pour faire en sorte que la Ville prenne des mesures afin que les citoyens ne déposent pas toutes sortes de matières sur les berges, mais que ces matières devraient être détruites par d'autres moyens (déchets, recyclage, écocentre). Le Conseil de quartier pourrait agir soit en passant une résolution soit en communiquant avec la Ville pour faire savoir que le Conseil de quartier trouve important cette problématique. Mme Nathalie Gagné est d'avis que ce point devrait faire l'objet d'une résolution lors de la prochaine rencontre afin qu'un suivi soit fait.

Mme Marie-Ève Lacroix aborde également le sujet de la dénivellation du sol vers la Rivière, à savoir s'il s'agissait d'une zone humide. Il s'agirait davantage d'un espace vert.

Mme Nathalie Gagné fait état de la sécurité devant le IGA de la rue Jean-Gauvin, problématique pour laquelle il n'y a pas eu de développement récent, et que ce point spécifique devrait faire l'objet d'une résolution pour la prochaine rencontre. M. Michel Lagacé précise que, à la suite du mémoire sur la sécurité routière, une résolution a déjà été adoptée qui porte sur les problèmes de sécurité routière, mais qu'elle serait toujours en suspens. Mme Priscilla Lafond informe qu'elle va vérifier la résolution, mais que du travail a été fait et que des modifications ont déjà été apportées à l'intersection de Jean-Gauvin et de l'Hétrière.

Un citoyen ajoute que, concernant la problématique des entrées du IGA et du petit centre d'achat en face, la réponse de la Ville a été donnée dans le passé à l'effet qu'elle ne peut rien faire parce qu'il s'agit de propriétaires privées. Il s'agit d'un problème politique et il faut une volonté politique pour régler le problème. Le Conseil de quartier doit réitérer cette demande afin d'harmoniser les deux entrées.

En aparté, M. Louis Martin, nouveau conseiller, salue les participants et informe qu'il sera là à la prochaine rencontre.

7. Dossiers du Conseil de quartier

Boulevard de la Chaudière :

Il n'y a pas de nouveaux développements sinon que les travaux semblent bien avancer.

Livre d'or :

Aucun nom n'est proposé.

Sécurité :

Mme Marie-Ève Lacroix fait état d'un projet du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau en matière de sécurité routière (port et ajustement du casque de vélo et dons de casques) qui entend déposer une demande de subvention à la Ville. Ce projet se traduirait par des activités de sensibilisation dans les classes (partenariat possible avec le CAA, Accès transport viable et Jamais sans mon casque) et l'installation de pancartes aux environs de l'école). Une rencontre est prévue avec la directrice de l'école l'Arbrisseau pour aller de l'avant avec ce projet qui viserait premièrement les élèves de 3^e à 6^{ième} année qui sont cyclistes ou piétons (l'expérience serait renouvelable aux deux à trois ans). Un budget de 3000 \$ est prévu pour la sensibilisation en classe, mais il est demandé au Conseil de quartier la possibilité de financer, en surplus du budget estimé, les pancartes extérieures promotionnelles. Il est précisé que la demande devra être déposée avant le 30 novembre prochain. Mme Priscilla Lafond informe qu'il est possible que le Conseil de quartier doive s'impliquer dans le projet et qu'elle va vérifier ce point.

Résolution CQCR-21-CQ-54

CONSIDÉRANT que Le Conseil de quartier a pris connaissance du projet de sécurité routière du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau ;

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier donne son appui au projet;

Que le Conseil de quartier réserve une partie de son enveloppe budgétaire pour la réalisation de ce projet dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation.

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par Mme Marie-Ève Lacroix, la résolution est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Table de concertation vélo :

M. Michel Lagacé informe que la rencontre de la table de concertation a eu lieu le 25 octobre. Trois points ressortent :

- 1) Présentation et discussion autour des réponses des différents partis municipaux aux 17 questions posées par la Table
- 2) Visibilité des réponses ; l'activité de visibilité qui a été faite est une balade en vélo.
- 3) Mise à jour souhaitable de la carte interactive de la Ville afin que les informations soient intégrées et non pas distinctes dans trois cartes différentes (réseau cyclable, travaux routiers et déneigement).

Environnement et protection de la nature :

Aucun point soulevé

Golf de Cap Rouge :

M. Rousseau fait état du reportage sur les Golfs à travers le Québec qui seraient susceptibles de fermer. M. Michel Lagacé est d'avis qu'il n'y aura pas beaucoup de développements dans ce dossier au cours des prochains mois, il faudra attendre la nomination du conseiller responsable de l'aménagement du territoire et de sa prise de possession du dossier. Les positions sont pour le moment bien arrêtées. Le Conseil de quartier doit être vigilant dans ce dossier. Le comité citoyen du Golf de Cap-Rouge suit la situation de près et a été très actif durant la campagne électorale.

Marché public :

Mme Nathalie Gagné informe que le MAPAQ a versé les dernières sommes à recevoir à la suite du dépôt du rapport très étoffé de l'équipe du marché public. L'équipe prend une pause et se mettra à préparer la prochaine édition. La rencontre prévue pour travailler en amont avec la Ville et le promoteur, pour tenter de trouver une solution pour les inconvénients occasionnés par la construction de l'immeuble à logement dans le stationnement du mail, et la présidente du comité organisateur du marché public et le conseil de quartier a eu lieu. La rencontre a été positive et un suivi sera fait, notamment en ce qui concerne la traverse du boulevard Chaudière pour les piétons, si des clients décident de se stationner à la SAQ ou à chez Desjardins. Les discussions permettront d'être en amont des événements pouvant survenir. Trois priorités sont ressorties des discussions :

- Le stationnement (accès au marché)
- La sécurité des clients
- La sécurité et l'accessibilité des producteurs

8. Fonctionnement

- Information et communication

M. Serge Rousseau informe que, concernant le refoulement des eaux aux coins des rue Jean-Gauvin et des Carougeois, il a écrit une lettre à la Ville de Québec à Mme Isabelle Dubois en réponse à la demande de la Ville concernant les travaux qui ont été faits. Il semble que ce problème soit réglé.

M. Serge Rousseau indique également qu'un étudiant à la maîtrise a demandé de l'information concernant le marais Isabelle. Il remercie M. Michel Lagacé pour l'information transmise.

Trésorerie :

Il y a actuellement un solde de 455,36\$.

Résolution CQCR-21-CA-55

M. Michel Lagacé propose et Mme Nathalie Gagné seconde que soit versé 90 \$ à Mme Michelle Rompré pour la rédaction du procès-verbal.

9. Divers

M. Serge Rousseau communiquera avec M. Philippe Moussette pour connaître ses intentions quant à sa participation au Conseil de quartier.

Mme Nathalie Gagné fait un retour sur le bilan de la rencontre de formation sur la nouvelle politique de consultations publiques et demande ce que l'ajout dans l'ordre de consultation va apporter de plus. M. Michel Lagacé répond que c'est davantage pour les projets majeurs, afin qu'il y ait des échanges entre les citoyens et les promoteurs avant que le projet soit complètement ficelé et déposé au Conseil de quartier. Mme Nathalie réitère qu'elle n'est pas certaine que cela va améliorer les choses.

M. Michel Lagacé ajoute qu'un point positif ressort de la rencontre de formation en ce qui a trait à l'engagement de la Ville à publier, dans certains cas, un document d'impact du projet au moins une semaine à l'avance.

Mme Nathalie Gagné relève aussi que, malgré certains commentaires qui lui ont semblé déplacés, la formation était bien construite.

10. Levée de l'Assemblée

L'assemblée est levée à 20 h40.

Procès-verbal préparé par Mme Michelle Rompré et révisé par M. Serge Rousseau et Mme Nathalie Gagné.

signé

Nathalie Gagné, secrétaire

signé

Serge Rousseau, président